



Spécial CAS

# Se former pour réussir l'implémentation de prestations dans sa pharmacie

Thierry Philbet

**Passer d'un rôle de distributeur à celui de prestataire de soins impose aux pharmacies d'officine d'acquérir de nouvelles compétences. Plusieurs CAS (Certificate of Advanced Studies) peuvent les aider à faire évoluer leur offre de prestations.**

Les pharmacies d'officine se doivent de développer de nouvelles prestations pour répondre aux nouveaux besoins du système de santé, à l'instar de la consultation en pharmacie pour pallier la pénurie des médecins généralistes ou encore de myCare Start pour soutenir les patient·e·s dans leur prise de médicaments nouvellement prescrits. Cette évolution d'un rôle de distributeur à celui de prestataire impose toutefois aux pharmacien·ne·s d'officine d'acquérir de nouvelles compétences, d'où l'idée de présenter des CAS (Certificate of Advanced Studies) qui peuvent leur être utiles pour faire évoluer leur offre de prestations. En parallèle des universités, les organismes de formation partenaires des pharmacies proposent aussi un large éventail de cours tout à fait recommandables pour réussir ce virage « clinique ». Mais nous ne les aborderons pas dans cet article.

## Université de Genève : CAS « Pharmacie Clinique – prestations dans les soins de base »

Le CAS « Pharmacie Clinique – prestations dans les soins de base » prépare les pharmacien·ne·s d'officine à l'évolution de la profession en acquérant les connaissances et compétences permettant de prendre part activement à l'optimisation de la thérapie médicamenteuse pour (et avec) un·e patient·e ou un groupe de patient·e·s, dans un modèle de soins coordonnés.

Il poursuit cinq objectifs principaux :

- Elargir son cadre de pratique officinal, au-delà de la simple remise de médicaments ;
- Gagner en confiance pour proposer des prestations pharmaceutiques ;
- Renforcer ses compétences dans la gestion active de la thérapie ;
- Valoriser la contribution du/de la pharmacien·ne dans le réseau interprofessionnel, avec et pour le/la patient·e ;
- Et enfin participer à l'innovation dans le domaine de la santé.

Cependant, l'intégration durable des prestations dans la pratique quotidienne officinale est un processus complexe, dont la réussite est influencée par de multiples

facteurs. Une raison qui a incité l'équipe pédagogique du CAS « Pharmacie Clinique – prestations dans les soins de base » à consacrer entièrement un de ses sept modules à l'implémentation des prestations pharmaceutiques avancées.

Ce module de quatre jours permet aux participant·e·s de se former aux outils pratiques et opérationnels de l'implémentation via la transmission des connaissances théoriques de base, la participation à des ateliers pratiques et des exercices de simulation en lien avec les activités dans leur officine. Chaque participant·e propose avant les cours un projet de prestation pour sa pharmacie et repart, à la fin du module, avec un plan opérationnel pour soutenir les prochaines étapes de son implémentation. Cette approche est détaillée dans l'article qui suit pages 24–25.

## Informations pratiques

- **Lieu :** en alternance à Lausanne et Genève.
- **Prochaine session :** la prochaine édition du CAS commencera en janvier 2025 avec le module de quatre jours consacrés à l'implémentation des prestations pharmaceutiques.
- **Date limite d'inscription :** 31 décembre 2024.

### « De la confiance pour avancer »

#### Aude Veya, promotion 2023:

« J'ai pu traduire les concepts théoriques appris en actions concrètes adaptées au contexte spécifique de ma pharmacie. Cette validation extérieure m'a donné la confiance nécessaire pour avancer, en sachant que les choix et les adaptations faites étaient bien fondés et pertinents par rapport aux exigences du projet et aux besoins de mon officine ».

- **Durée:** 19 jours répartis en sept modules, sans travail de diplôme ni examen final. Le CAS peut être suivi sur un ou deux ans. Il est aussi possible de suivre uniquement des modules isolés.
- **Langue:** les cours sont dispensés en français.
- **Coûts:** environ 320 francs la journée (correspondant aux tarifs universitaires en vigueur). Soit 5 500 francs pour le programme complet.
- **Points FPH:** le CAS est accrédité pour la formation postgrade FPH en pharmacie d'officine (1700 points FPH). Les modules suivis isolément sont également reconnus comme formation postgrade (environ 300 points FPH par module).
- **Informations pratiques et inscription** sur [www.unige.ch/formcont/cours/pharma-clin-soins-base](http://www.unige.ch/formcont/cours/pharma-clin-soins-base)



- **Contact:** Priscilla Kolly, Courriel: [casm-phon-soinsdebase@unige.ch](mailto:casm-phon-soinsdebase@unige.ch)

### Université de Berne: CAS « Medication Safety »

Les erreurs de traitement médicamenteux sont à l'origine de près de la moitié des complications iatrogènes et bon nombre d'entre elles sont évitables, raison pour laquelle les autorités sanitaires suisses les définissent comme l'un des principaux domaines d'intervention. Le CAS « Medication Safety » proposé par l'Université de Berne répond à la nécessité de mettre en place urgentement une collaboration interprofessionnelle pour optimiser la sécurité

de la médication. Il permet aux professionnel·le·s de divers métiers de la santé d'acquérir les connaissances pertinentes sur les risques et les opportunités des processus de traitement médicamenteux en milieu hospitalier ainsi que dans les soins médicaux de premier recours.

En tant que spécialistes de la sécurité des traitements médicamenteux, les titulaires du CAS seront en mesure de mettre en place, de mener et de superviser de manière proactive les activités liées aux médicaments au sein de leur établissement.

Le CAS « *Medication Safety* » comprend quinze jours de cours, essentiellement réalisés en présentiel, car la formation met l'accent sur l'élargissement des réseaux personnels des participant·e·s.

Près de cinquante expert·e·s nationaux et internationaux transmettent des connaissances actuelles et des approches innovantes dans le cadre des modules suivants: introduction à la sécurité des traitements médicamenteux, leadership, gestion des risques, systèmes et processus, formation, collaboration interprofessionnelle et technologies des processus médicamenteux.

La formation est organisée par l'Hôpital universitaire de Berne et l'Institut bernois de médecine de premier recours ainsi que l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne, avec le soutien de l'Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA) et d'un comité d'expert·e·s issu·e·s de huit autres institutions du secteur de la santé.

#### Informations pratiques

- **Lieu:** Berne, partiellement en ligne.
- **Prochaine session:** octobre 2025 – juillet 2027. Il est possible de suivre des modules individuels du CAS en cours. Prochaines dates: Jeudi 26.09.2024: *Education/Schooling of (soon-to-be) professionals*. Mardi 03.12.2024: *Interprofessional collaboration – focus communication*. Lundi 20.01.2025: *Interprofessional collaboration – focus projects*. Jeudi 13.02.2025: *Technologies in Medication Processes*. Vendredi 14.03.2025: *Medication Safety and Leadership – focus leadership*. Jeudi 10.04.2025: *Medication Safety and Leadership – focus projects*. Vendredi 16.05.2025: *Medication Safety – Basics*.
- **Date limite d'inscription:** 31 août 2024.

• **Durée:** quinze jours de cours, principalement en présentiel, partiellement en ligne. Projet pratique: durée deux à trois semaines.

• **Langue:** l'enseignement et les modules e-learning ont lieu en anglais. Les travaux pratiques peuvent être rédigés en anglais, français, allemand ou italien.

• **Coûts:** 8 950 francs (600 francs par jour de cours).

• **Points FPH:** 50 points FPH par jour (pharmacie d'officine, pharmacie clinique et pharmacie hospitalière).

• **Informations pratiques et inscription** sur [www.unibe.ch/continuing-education\\_programs/cas\\_in\\_medicationsafety](http://www.unibe.ch/continuing-education_programs/cas_in_medicationsafety)



• **Contact:** Dr Stefanie Janssen, direction des études, Pr D Dr Carla Meyer-Massetti, responsable de programme. Courriel: [casm-phon-soinsdebase@insel.ch](mailto:casm-phon-soinsdebase@insel.ch)

### Témoignages

**Natalia Blarer**, gérante de la pharmacie TopPharm Europaallee, Zurich: « La sécurité des traitements médicamenteux est un aspect central et primordial du quotidien d'une pharmacie d'officine. Le CAS *Medication Safety* me permet ainsi de renforcer mes connaissances en matière de processus établis, innovants et interprofessionnels qui nous permettent d'optimiser la sécurité thérapeutique de nos patients ».

**Sarah Schneeberger**, responsable de la Bernstor-Apotheke, Morat: « Je me suis inscrite au CAS *Medication Safety* car j'estime que la sécurité des traitements médicamenteux est un thème central dans notre quotidien en officine et qu'à l'avenir, elle gagnera encore en importance, parce que les traitements deviennent toujours plus complexes. Il est urgent de se former et d'élargir son horizon en matière de sécurité des traitements médicamenteux! La sécurité des traitements médicamenteux constitue également une interface entre médecins et pharmaciens et le CAS m'apporte des idées et inspirations pour les cercles de qualité. Et enfin, j'apprécie le fait d'échanger et de créer un réseau avec de nouveaux confrères et consœurs de toute la Suisse. »



## Université de Bâle : CAS en pharmacie clinique

Le CAS bâlois en pharmacie clinique apprend aux participant·e·s comment utiliser les médicaments de manière sûre, fondée sur les preuves et justifiée d'un point de vue économique, tant à l'officine qu'à l'hôpital, en leur transmettant la théorie et les méthodes de travail de la pharmacie clinique. L'accent est mis sur la présentation de tableaux cliniques et l'application de lignes directrices thérapeutiques dans le contexte de situations de patient·e·s spécifiques.

La formation postgrade est axée sur la pratique ; des ateliers et des exemples de cas constituent les éléments principaux des journées de cours. Les contenus appris peuvent être appliqués et mis en œuvre de manière proche de la pratique dans le cadre des devoirs de transfert requis. A la fin de cette formation postgrade, les participant·e·s auront acquis l'assurance nécessaire pour effectuer

### «La validation d'ordonnances devient plus ciblée et efficace»

Danielle Stegmann, pharmacienne responsable suppléante à la pharmacie DROPA, Interlaken Ost : «En tant que pharmacienne d'officine, je voulais me tenir à jour sur les dernières lignes directrices pharmaceutiques en suivant le CAS en pharmacie clinique de l'université de Bâle. C'est exactement ce que j'ai atteint, en plus de plein d'autres choses, comme perfectionner ma pensée analytique, me plonger dans des cas patients complexes et consolider ainsi la théorie. S'entraîner à gérer des données qui sont rarement utilisées en officine, comme la fonction rénale ou certains paramètres de laboratoire, a également été captivant. Mon travail à l'officine y gagne dans tous les cas : la validation d'ordonnances devient plus ciblée et efficace, ce qui augmente la sécurité des traitements médicamenteux pour notre clientèle. La confiance en soi et la prise de conscience de l'importance de la collaboration interprofessionnelle sont renforcées. Et cela confirme qu'il est important et justifié que les pharmacien·ne·s analysent précisément les prescriptions et échangent avec les autres partenaires du secteur de la santé. Globalement, il s'agit à la fois d'un formidable élargissement d'horizon et du réseau professionnel.»

leur travail quotidien, que ce soit en matière de conseils aux patient·e·s, de validation d'ordonnances ou dans le travail interprofessionnel.

#### Informations pratiques

- **Lieu:** Bâle.
- **Prochaine session:** début 2026.
- **Durée:** trois semestres.  
Structure : quinze journées de cours en présentiel et études individuelles, forum de l'innovation d'une demi-journée à Zurich ou à Berne, dix jours de stage en hôpital ou en EMS, dix colloques (webinaires) en pharmacie clinique, examen final oral.
- **Langue:** allemand.
- **Coûts:** 5 000 francs.
- **Points FPH:** 100 points FPH de formation postgrade par journée de cours pour présence et prestation de formation suivie avec succès dans le rôle 1. Remarque : les journées de cours peuvent être suivies individuellement pour la formation continue.
- **Informations pratiques et inscription** sur [www.weiterbildung.pharma.unibas.ch](http://www.weiterbildung.pharma.unibas.ch)



- **Contact:** Esther Indra, [esther.indra@unibas.ch](mailto:esther.indra@unibas.ch), 061 515 66 57

## Université de Bâle : CAS en pharmacie d'officine

Ce tout récent CAS répond aux besoins des jeunes pharmacien·ne·s en leur offrant une formation postgrade universitaire structurée. Il met l'accent sur le catalogue des objectifs de formation en vue de l'acquisition du titre fédéral de pharmacien·ne spécialiste en pharmacie d'officine et s'adresse en particulier aux diplômé·e·s qui souhaitent suivre la formation postgrade. Des thèmes comme la communication, les bases légales et les marges de manœuvre possibles, les fondements psychologiques et la gestion de projets répondent aux besoins des personnes en formation. Conçus en concertation avec les universités de Bâle et de Berne ainsi que l'EPFZ, les contenus se basent sur les connaissances déjà acquises et ont des liens étroits avec la pratique. Les méthodes

### «Les connaissances apprises peuvent être directement appliquées en pharmacie»

Fabienne Dürr, pharmacienne en formation postgrade : «Le CAS en pharmacie d'officine couvre une large palette de thèmes centraux en lien avec le quotidien officinal. Des bases légales en pharmacie aux stratégies de communication en passant par le développement et l'implémentation de prestations, il y a de tout dans cette formation postgrade très diversifiée. J'ai particulièrement apprécié les ateliers sur la gestion du personnel dans lesquels on apprend entre autres ce à quoi il faut veiller lors de la rédaction d'un certificat de travail et comment mener de manière efficace des entretiens d'évaluation. Grâce aux travaux axés sur la pratique, les connaissances théoriques apprises peuvent être directement appliquées en pharmacie. Dans l'ensemble, le CAS en pharmacie d'officine constitue pour moi la base idéale pour obtenir le titre de pharmacien·ne spécialiste en pharmacie d'officine et me simplifie le travail quotidien en pharmacie grâce aux multiples impulsions qu'il nous donne.»

d'enseignement et d'apprentissage innovantes qui incitent les candidats à mettre en œuvre la théorie apprise sous forme d'exercices pratiques dans leur travail quotidien sont une particularité de ce cursus.

#### Informations pratiques

- **Lieu:** Bâle.
- **Prochaine session:** printemps 2025.
- **Durée:** trois semestres.  
Structure : quinze journées de cours en présentiel et études personnelles, travail de fin de formation écrit avec documentation du processus de développement personnel.
- **Langue:** allemand.
- **Coûts:** 8 000 francs.
- **Points FPH:** au total 1775 points FPH pour la formation postgrade dans les rôles 1–7.
- **Informations pratiques et inscription** sur [www.weiterbildung.pharma.unibas.ch](http://www.weiterbildung.pharma.unibas.ch)



- **Contact:** Esther Indra, [esther.indra@unibas.ch](mailto:esther.indra@unibas.ch), 061 515 66 57

## Université de Genève: CAS « Pharmacie clinique : pharmacothérapie »\*

Destinée à des pharmaciens travaillant dans un environnement hospitalier ou ambulatoire, ce CAS vise à étendre leurs connaissances et compétences dans la prise en charge médicamenteuse de certaines pathologies ou conditions à risque.

Compétences visées:

- Intégrer les bases de la physiopathologie.
- Comprendre les principales stratégies de traitements.
- Manier les connaissances de pharmacothérapie de façon pertinente et rationnelle.
- Etre en mesure d'analyser de manière structurée et critique les traitements médicamenteux.
- Etre en mesure de communiquer des propositions liées à la pharmacothérapie dans un environnement pluridisciplinaire.

pie dans un environnement pluridisciplinaire.

### Informations pratiques

- **Lieu:** Genève ou Grenoble.
- **Prochaine session:** octobre 2024 à septembre 2025.
- **Date limite d'inscription:** pour un module individuel, un mois avant le début du module concerné.
- **Durée:** 150 heures d'enseignement en présentiel. Cinq modules thématiques de trois jours, un module de quatre jours. Les six modules sont « Endocrinologie et appareil locomoteur », « Néphrologie et gastroentérologie », « Infectiologie et pneumologie », « Cardiologie et neurologie », « Onco-hématologie et soins intensifs » et « Gériatrie et mères-enfants ».
- **Langue:** Français.

• **Coûts:** 3 500 francs pour le CAS complet. 750 francs pour un module individuel.

- **Points FPH:** Accréditation FPH officine dans le cadre de la formation continue et postgrade pour les six modules.
- **Informations pratiques et inscription** sur [www.unige.ch/formcont/cours/cas-pharmacie-clinique#t1](http://www.unige.ch/formcont/cours/cas-pharmacie-clinique#t1)



- **Contact:** Marion Chassot, Courriel: Marion.Chassot@chuv.ch

\* Faute de réponses de l'équipe du CAS « Pharmacie clinique : pharmacothérapie », nous nous sommes basés sur les informations disponibles en ligne.

## Annonce

